

Forfait innovation – Procédure d'instruction



Réception du dossier

Dossier non recevable
(notification des
éléments manquants)

15 jours

Accusé de réception du dossier complet

Demande complémentaire de la HAS

30 jours
pour le déposant

75 jours

Avis sur l'éligibilité*

Avis 🚩

Avis 👍

Avis 👍 avec observations

30 jours pour le déposant

Modification protocole de l'étude

30 jours pour la HAS

2^e avis

Avis 👍

Avis 🚩

75 jours

Évaluation du budget prévisionnel
de l'étude et coût global
de la prise en charge

45 jours

+ 30 jours si demande complémentaire du ministère
(éléments complémentaires ou modification du budget proposé)

Décision sur la demande de prise en charge

Décision 🚩

Décision 👍

Pas de décision

30 jours

Publication de l'arrêté

Demande
réputée rejetée

Démarrage de la prise en charge

* Critères R. 165-63
et R. 165-64